



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Mais

Question écrite n° 12175

Texte de la question

M Rene Beaumont attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur la grave crise que traverse actuellement les maiculteurs. La degradation des prix du mais (1 franc le quintal par mois), les stocks importants de mais non engages a la vente et la decision prise par la Commission europeenne de freiner les offres d'exportations vers les pays tiers poussent les producteurs a passer a l'action en bloquant la taxe de corresponsabilite de base appliquee au mais. Il lui demande donc de lui indiquer les mesures qu'il compte prendre afin d'obtenir la realisation du programme d'exportation de 2,7 millions de tonnes de mais hors d'Europe.

Texte de la réponse

Reponse. - En 1988, la France a battu son record de production de mais avec plus de 14,5 millions de tonnes, contre 12,5 en 1987. Ce volume exceptionnel pouvait laisser craindre des difficultes d'ecoulement. Il s'est heureusement conjugue a des prix eleves du soja et des autres produits importes concurrents des cereales en alimentation animale : cette situation permettra d'absorber plus de 5 millions de tonnes directement a la ferme et par le biais des fabricants et d'exporter un volume equivalent vers nos partenaires de la Communaute europeenne. Cependant, ces debouches traditionnels ne suffiront pas a equilibrer le bilan de l'offre et de la demande : des exportations sur pays tiers s'imposaient. La France a obtenu, dans le courant de l'automne dernier, une adjudication de la restitution dont le volume a ete regulierement augmente et qui est ouverte jusqu'au 22 juin 1989. Le 1er juin, sur notre demande, la commission supprime l'abattement de 3 ECU la tonne qui affecte normalement le montant des restitutions lors du changement de campagne, ce qui avive l'interet pour l'exportation. On estime que le volume total de nos exportations de la campagne 1988-1989 atteindra 2,3 millions de tonnes sur pays tiers, contre 617 000 tonnes en 1987-1988. Pour permettre aux collecteurs de tirer tout le parti possible de la demande du marche, il avait ete decide des le 13 avril de reporter la date de fermeture de l'intervention du 31 mai au 30 juin de cette campagne. Il est neanmoins probable que des volumes relativement importants seront livres a l'intervention publique : ce phenomene est naturel pour une campagne excedentaire, et il y a bon espoir que la CEE pourra ecouler les stocks publics sans difficulte majeure, car le marche mondial s'est assaini depuis un an. En attendant, la France a fait reviser la liste des centres d'intervention du mais : les conditions des livraisons en seront ameliorees. Sans doute, les prix de marche ont recule par rapport a la campagne precedente. Cette baisse limitee, de l'ordre de 3 p 100, est neanmoins a rapprocher de l'augmentation de la production, qui est d'environ 16 p 100. Il faut bien saisir que, si la France veut poursuivre la remarquable croissance de sa production de mais, elle doit s'efforcer de maintenir sur son marche des prix moderes : c'est a cette condition que l'economie du mais reposera sur des fondements solides. En attendant, on a pu observer au cours de ce printemps que les emblavements sont stables : les agriculteurs francais maintiennent leur confiance dans la culture du mais.

Données clés

Auteur : [M. Beaumont Ren](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12175

Rubrique : Agro-alimentaire

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 24 avril 1989, page 1849